

Les organismes partenaires

Espace Public Numérique (EPN)

Aide à l'usage de l'outil numérique, démarches administratives en ligne
Tél. : 01 30 48 34 30

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Guyancourt

Hôtel de Ville
Information, orientation et accompagnement social
Tél. : 01 30 48 34 28



Guyancourt Accueil

Activités sportives, ludiques, culturelles, entraide et cours d'alphabétisation
Tél. : 01 30 43 02 75
www.guyancourt-accueil.fr

Permanences de l'Écrivain public

Aide à la rédaction de documents divers
À l'espace Joseph-Kosma
Tél. : 01 30 57 20 40
À l'espace Yves-Montand
Tél. : 01 30 43 00 35



Phare jeunesse

Accompagnement de jeunes de moins de 26 ans : orientation scolaire, projet personnel ou professionnel, loisirs, culture, santé, logement...
Tél. : 01 30 44 50 92

Mission locale SQY WAY 16/25

Accompagnement de jeunes de moins de 26 ans
Tél. : 01 30 57 54 14

CIDFF des Yvelines

Antenne de Guyancourt
Aide et accompagnement d'un public essentiellement féminin (emploi, accès au droit...)
Tél. : 01 30 48 98 82
www.cidffdesyvelines.com

France Travail

Guyancourt
Accompagnement à la recherche d'emploi, au projet professionnel et indemnisation
Tél. : 3949

Maison France Services

Accès et accompagnement vers l'Administration et ses services publics
Tél : 01 30 64 15 26

Service Emploi de la Ville de Guyancourt

2 quater, rue du Moulin
Centre-ville – Guyancourt
Tél. : 01 30 48 33 62
contact@ville-guyancourt.fr

Le lundi et le mardi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le mercredi et le vendredi
de 13 h 30 à 17 h

Le jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

www.ville-guyancourt.fr



**Le service
Emploi**
de la Ville de Guyancourt
vous accompagne

Mesdames, Messieurs,

L'emploi n'est pas une compétence qui incombe aux communes. Nous sommes d'ailleurs l'une des dernières villes à conserver un service qui y est dédié. Nous le faisons à la mesure de nos moyens, en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi (institutions, associations...).

Pourquoi ce choix ? Tout simplement parce que, pour nous, il est important de vous accompagner dans votre vie quotidienne et notamment dans vos démarches d'emploi. C'est l'essence du service public que d'être solidaire. Cette brochure, nous l'avons voulue simple pour en faire un outil efficace dans vos recherches. Vous y trouverez toutes les informations concernant les actions que nous mettons en place ainsi que les contacts des partenaires locaux avec lesquels nous travaillons.

À vos côtés dans vos démarches.

Votre Maire,
François Morton

LE SERVICE EMPLOI

Pour qui ?

Tous les Guyancourtois de + de 26 ans

- Vous avez moins de 26 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? **Prenez contact avec le Phare Jeunesse ou la Mission locale – SQY WAY 16/25 (coordonnées au dos)**

Pour quoi ?

Vous conseiller et vous accompagner dans votre recherche

- ✓ d'emploi
- ✓ de formation
- ✓ d'informations sur le plan professionnel



LE SERVICE EMPLOI VOUS PROPOSE :

Un accueil personnalisé pour

- ✓ vous aider dans la rédaction de vos CV et lettres de motivation
- ✓ vous conseiller dans la recherche d'emploi sur l'outil informatique : soutien bureautique, création de boîte mail, utilisation du site de France Travail et autres sites d'emploi...
- ✓ vous informer sur les offres d'emploi du réseau
- ✓ vous mettre en relation avec les structures qui recrutent
- ✓ vous orienter vers des organismes partenaires (emploi, social, santé...)

→ **Adressez-vous à un agent d'accueil du service Emploi, spécialement formé sur les mesures, dispositifs et principes de la mise en relation offres/demandes, il vous conseillera.**



Un accompagnement individuel renforcé pour

- ✓ vous aider à élaborer votre projet professionnel
- ✓ vous soutenir dans la recherche des formations en lien avec votre projet
- ✓ optimiser vos CV et lettres de motivation et votre préparation aux entretiens de recrutement par des simulations
- ✓ vous communiquer les offres d'emploi des entreprises du territoire
- ✓ vous informer sur les actions et dispositifs des partenaires et acteurs locaux
- ✓ vous aider dans votre création d'entreprise en vous orientant vers les organismes pertinents

→ **Prenez rendez-vous avec le(a) conseiller(e) Emploi**

Les outils mis à disposition

i Des informations sur des offres d'emploi et de formation, ainsi que sur les partenaires du territoire et leurs actions

 Des ordinateurs avec traitement de texte, connexion internet, une imprimante et un scanner sur demande, pour vos démarches de recherche d'emploi

Ateliers, rencontres, réunions d'information...

Tout au long de l'année, la Ville de Guyancourt organise des rencontres, des réunions d'information, des ateliers pratiques en informatique, en techniques de recherche d'emploi, en coaching pour préparer ses entretiens...

Forums de l'emploi

Au mois de septembre, la Ville organise son forum annuel de l'emploi et met ainsi en relation personnes en recherche d'emploi et recruteurs. D'autres forums à thèmes ont lieu durant l'année.

→ **Retrouvez toute la programmation sur ville-guyancourt.fr**

Des aides matérielles

Le service Social de la Ville peut octroyer, sous certaines conditions, une prime de vacances et de rentrée, ainsi qu'une prime de fin d'année aux enfants de demandeurs d'emploi. Renseignez-vous !

→ **Retrouvez les coordonnées du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et celles d'autres organismes d'aide au dos**

Du côté des employeurs



Le service Emploi répond au besoin de recrutement des employeurs.

Après réception d'une offre transmise par une entreprise, le service Emploi effectue une sélection parmi les personnes accompagnées et dont le profil correspond au poste proposé. Avec l'accord des candidats, leurs CV sont adressés aux recruteurs et un suivi est effectué selon des modalités définies en commun. Le service Emploi peut également diffuser le besoin dans son réseau de partenaires.

Stage et apprentissage

Vous souhaiteriez effectuer un stage ou votre apprentissage au sein des services de la Ville ? Si vous avez plus de 26 ans pour la recherche de stage et entre 16 et 30 ans pour la recherche d'apprentissage,

→ **adressez votre demande au service Emploi.**

